

COLLECTION DU DOMAINE PUBLIC

L'ARTICLE 330

GEORGES COURTELINE

Comédie — 1900

RÉPLIQUE · TEXTE INTÉGRAL LIBRE & GRATUIT

NOTE D'ÉDITION & DOMAINE PUBLIC

*Cette œuvre dramatique appartient au **Domaine Public** universel. Libre de droits patrimoniaux, elle peut être lue, montée sur scène, imprimée et partagée en toute liberté.*

À propos de cette édition

Conçue pour le travail du comédien et la pratique du plateau, cette édition privilégie la lisibilité et l'aisance de mémorisation :

- **Confort de lecture** : Justification courte au fer à gauche pour alléger l'effort visuel et sécuriser le retour du regard.
- **Distinction immédiate** : Répliques en **Cormorant Garamond** et didascalies en **Inter**, évitant toute confusion à voix haute.
- **Repérage scénique** : Numérotation discrète toutes les 5 lignes et marges aérées de 20 mm pour les annotations de jeu.

L'application Réplique

Cette édition vous est offerte par **Réplique**, l'outil d'apprentissage des textes créé pour les comédiens et les metteurs en scène.

L'application vous accompagne dans l'apprentissage de vos rôles grâce à un parcours progressif (textes à trous, masquage par initiale, récitation au micro) et un **mode Italienne** qui vous donne la réplique au bon tempo, secondé par un souffleur discret en cas d'hésitation.

Répétez vos textes et retrouvez nos éditions sur

www.replique.pro

SOMMAIRE

 Cliquez sur un acte pour y accéder directement

Acte unique	5
--------------------------	----------

ACTE UNIQUE

SCÈNE 1

LE PRÉSIDENT

L'audience est reprise !...

PRÉSIDENT

Une salle d'audience au Palais de Justice.

PRÉSIDENT

Au lever du rideau, mouvement de scène, brouhaha de conversations et, presque aussitôt, coup de sonnette. Le calme se fait à l'instant même...

Un garçon de bureau se précipite et va ouvrir à deux battants la porte de la chambre du conseil. 5

PRÉSIDENT

L'huissier.

PRÉSIDENT

Le tribunal ! Découvrez-vous, messieurs !

PRÉSIDENT

Les trois juges viennent prendre leurs places. Tout le monde s'assied.

PRÉSIDENT

L'audience est reprise !... Appelez, huissier.

10

PRÉSIDENT

L'huissier.

PRÉSIDENT

Le Ministère Public contre La Brige. Outrage public à la pudeur. — La Brige !

PRÉSIDENT

La Brige s'avance à la barre.

PRÉSIDENT

Vos nom, prénoms et domicile.

15

BRIGE

La Brige, Jean-Philippe, trente-six ans, 5 bis , avenue de La Motte-Picquet.

PRÉSIDENT

Votre profession.

BRIGE

Philosophe défensif.

PRÉSIDENT

Comment ?

20

BRIGE

Philosophe défensif.

PRÉSIDENT

Qu'est-ce que vous voulez dire par là ?

BRIGE

Je veux dire que, déterminé à vivre en parfait honnête homme, je m'applique à tourner la loi, partant à éviter ses griffes. Car j'ai aussi peur de la loi, qui menace les gens de bien dans leur droit au grand air, que des institutions en usage qui les lèsent dans leurs patrimoines, dans leur dû et dans leur repos. ²⁵

PRÉSIDENT

Voilà de singulières doctrines.

BRIGE

Les doctrines, inspirées par la sagesse même, d'un homme qui, n'ayant de sa vie bu outre mesure, frappé ni injurié personne, fait tort d'un sou à qui que ce soit, ne s'est jamais levé le matin sans se demander avec inquiétude s'il coucherait le soir dans son lit. ³⁰

PRÉSIDENT

Vous êtes anarchiste ?

(, haussant les épaules)

PRÉSIDENT

Vous n'avez jamais eu de condamnations ?

BRIGE

Jamais.

35

PRÉSIDENT

Ça m'étonne.

BRIGE

Je vous crois sans peine ; mais je suis un gaillard habile.

LA BRIGE

Philosophe défensif.

(, ironique.)

PRÉSIDENT

Soit dit sans vous flatter.

BRIGE

Sans me flatter, en effet, puisque j'ai résolu le difficile problème de pouvoir, à trente-six ans, justifier à la fois et d'un passé sans tache, et d'un casier judiciaire sans souillure.

40

SUBSTITUT

Voilà de bien grands mots : mettons les choses au point. Vous n'avez jamais eu de condamnations, c'est vrai, mais les renseignements recueillis sur votre compte ne sont guère en votre faveur. Ils vous représentent

45

comme un personnage de commerce presque impossible, comme une façon de Chicaneau, processif, astucieux, retors, éternellement en bis-bille avec le compte courant de la vie. Les juges ne sont occupés qu'à trancher vos petits différends avec le commun des mortels, et les archives des commissariats regorgent de procès-verbaux dont votre nom fait les frais. Feuilletant des notes placées devant lui. Un jour, c'est un cocher de fiacre que vous gardez huit heures sous une pluie battante, devant la terrasse d'un café, et qui, exaspéré enfin, proteste et ameute la foule. 50

BRIGE

Cet homme, auquel j'avais allongé trente-six sous pour une course de cinq minutes, exigeait que je lui règle l'heure, m'ayant arrêté deux secondes à la porte d'un bureau de tabac. Il excipait de son droit, je m'enfermai dans le mien. 55

SUBSTITUT

Une autre fois, c'est un conducteur de tramway auquel vous prétendez payer les quinze centimes de votre place avec un billet de mille francs. 60

LE PRÉSIDENT

Soit dit sans vous flatter.

PRÉSIDENT

Quand vous aurez fini de faire du paradoxe, le tribunal passera à l'examen de la cause.

BRIGE

Je ne fais pas de paradoxe : je n'en ai fait de ma vie et ne suis pas près d'en faire, en ayant le dégoût, l'exécration et la crainte, comme d'une fille publique qu'il est. La vérité, c'est que nous vivons dans un pays 65

d'où le bon sens a cavale, au point que M. de la Palisse y passerait pour un énergumène, et qu'un homme de jugement rassis, d'esprit équilibré et sain, ne saurait prêcher l'évidence, la démontrer par $A + B$, sans se voir taxé d'extravagance et menacé, à l'instant même, de la camisole de force. ⁷⁰

PRÉSIDENT

Finissons-en.

SUBSTITUT

J'allais le dire. Vous êtes ici pour répondre aux questions qui vous seront posées et non pour vous répandre en périodes oratoires qui n'ont rien à faire en cette enceinte. ⁷⁵

BRIGE

Qu'on me questionne.

PRÉSIDENT

Vous savez de quoi vous êtes prévenu ?

BRIGE

Du tout. De quoi ?

PRÉSIDENT

D'avoir montré votre derrière.

BRIGE

Moi ? ⁸⁰

PRÉSIDENT

Vous.

BRIGE

À qui ?

PRÉSIDENT

À treize mille six cent quatre-vingt-sept personnes dont les plaintes sont au dossier.

PRÉSIDENT

C'est ce qu'établiront les débats. En attendant, treize mille six cent quatre-vingt-sept personnes déclarent, je vous le répète, l'avoir vu.

85

BRIGE

Trop poli pour les démentir, je consens à ce qu'elles l'aient vu, mais je nie formellement le leur avoir montré.

SUBSTITUT

Vous jouez sur les mots.

BRIGE

Pas si bête ! Je m'efforce, au contraire, de les emprisonner dans leur véritable sens, dès lors, de présenter les choses sous leur véritable jour.

90

PRÉSIDENT

Bref, vous niez les faits qui vous sont reprochés ?

LE SUBSTITUT

Le cocher de fiacre proteste et ameute la foule.

BRIGE

Je nie tomber sous le coup de l'article 330 qui prévoit et punit le délit d'outrage public à la pudeur.

95

PRÉSIDENT

Vous pouvez vous asseoir.

(La Brige se rassied.)

PRÉSIDENT

Il y a des témoins ?

SUBSTITUT

Il y en aurait eu trop, monsieur le président. Le Ministère Public a donc pris le parti de n'en faire citer aucun. Aussi bien, le délit, hors de discussion, fait l'objet d'un constat de M^e Legruyère, huissier à Paris, constat¹⁰⁰ dressé en bonne et due forme dans les termes requis par la loi et dont je demanderai au tribunal la permission de lui donner lecture.

PRÉSIDENT

Le tribunal vous écoute. Lisez, monsieur le substitut.

(, lisant.)

SUBSTITUT

« L'an 1900, le 21 septembre, j'ai, Jean-Alfred, Hyacinthe... »

(, à mi-voix.)

BRIGE

Tous les huissiers s'appellent Hyacinthe ; on n'a jamais su pourquoi.

105

BRIGE

L'huissier.

SUBSTITUT

« ... Jean-Alfred, Hyacinthe Legruyère, huissier près le tribunal de première instance séant à Paris, été requis par la Société des Transports Électriques de l'Exposition de 1900, aux fins de dresser dû et légal constat contre La Brige, Jean-Philippe, comme contrevenant habituellement aux lois sur la morale publique et scandalisant par l'exhibition constante de sa nudité la pudeur des personnes véhiculées du Champ-de-Mars aux Invalides, au moyen du Trottoir Roulant. En conséquence, nous étant rendu sur ledit Trottoir Roulant, et étant parvenu avenue de La Motte-Picquet, devant l'immeuble numéroté 5 bis , nous avons nettement distingué, au fond d'un appartement, révélé à tout un chacun par l'écartement d'une croisée grande ouverte, une sorte de sphère imparfaite, fendue dans le sens de la hauteur, offrant assez exactement l'aspect d'un trèfle à deux feuilles, et que nous avons reconnue pour être la partie inférieure et postérieure d'une personne courbée comme pour baiser la terre. »

110

115

120

LE SUBSTITUT

Nous pûmes constater que les choses étaient toujours dans le même état.

BRIGE

Je ne baisais pas la terre.

BRIGE

L'huissier.

125

BRIGE

Silence, donc !

PRÉSIDENT

Tout à l'heure.

BRIGE

Je cherchais une pièce de deux sous.

(, lisant.)

SUBSTITUT

« Trente-sept minutes après, le Trottoir Roulant ayant achevé son parcours, nous nous trouvâmes ramené à notre point de départ, où étant, nous pûmes constater que les choses étaient toujours dans le même état. Une deuxième fois, item . Une troisième fois, item . Une quatrième fois, item . »

130

(, à La Brige.)

PRÉSIDENT

Vous cherchiez toujours vos deux sous ?

(, haussant les épaules.)

PRÉSIDENT

En voilà des explications ! Achevez, monsieur le substitut.

135

(, lisant.)

SUBSTITUT

« Nous avons également remarqué que les faits relatés ci-dessus, loin de passer inaperçus aux yeux des personnes placées sur la plate-forme électrique, paraissaient exciter chez la plupart d’entre elles un mécontentement des plus vifs, d’où des protestations nombreuses et de bruyantes exclamations, au nombre desquelles il convient de mentionner les suivantes : « C’est dégoûtant ! — Goujat ! — Cochon ! — Ô Ciel ! — Qu’est-ce que je vois ! — C’est une infamie. — Amélie, je te défends de regarder par là... » De tout quoi nous avons dressé le présent constat pour la requérante en faire tel usage que de droit, et lui en avons laissé la présente copie dont le coût est de 11 fr. 25, plus une feuille de papier spécial du prix de 60 centimes. »

140

145

PRÉSIDENT

La Brige !

(, qui se lève.)

BRIGE

Monsieur le Président ?

PRÉSIDENT

Avez-vous des observations à présenter ?

BRIGE

J'ai à présenter ma défense.

150

PRÉSIDENT

Vous tâcherez d'être bref.

BRIGE

Je tâcherai d'être clair. Je n'ai que faire de la parole, si le tribunal qui me la donne me marchande en même temps le droit de m'en servir.

SUBSTITUT

Le tribunal vous a épargné des dépositions accablantes.

(, souriant.)

BRIGE

Je lui fais grâce d'une plaidoirie d'avocat. Nous aurons donc rivalisé de ¹⁵⁵générosité et de grandeur d'âme. Au reste, voici les faits dans toute leur simplicité. — Le 15 janvier 1898, muni d'un bail trois, six, neuf, je vins occuper au premier étage de la maison située 5 bis avenue de La Motte-Picquet, un appartement de 1.500 francs. J'aime ce coin que le voisinage des couvents et des quartiers de cavalerie emplît du bruit des sonneries ¹⁶⁰et des cloches, où les dimanches de beau temps s'attablent les soldats et le peuple aux terrasses des cabarets, et qui trouve le moyen de n'être plus Paris tout en n'étant pas la province. Il est favorable à l'étude et propice à la rêverie. J'y rêvais donc en paix et y étudiais dans le calme, comme j'en avais acquis le droit, lorsque la Société des Transportsélec- ¹⁶⁵triques, sous prétexte de concourir à la gloire de l'Exposition, vint contribuer de façon imprévue au pittoresque du quartier. Et, de cet instant, ce fut gai ! De huit heures du matin à onze heures du soir, prenant

par conséquent sur mon sommeil du soir si j’entendais me coucher tôt et sur mon sommeil du matin si j’entendais me lever tard, le trottoir — le trottoir roulant ! — se mit à charrier devant mes fenêtres des flots de multitude entassée : hommes, femmes, bonnes d’enfants et soldats ; tous gens d’esprit, d’humeur joviale, qui débinaient mon mobilier, crachaient chez moi et glissaient de tribord à bâbord en chantant à mon intention : « Oh la la ! c’té gueule, c’té binette ! », cependant qu’échappés à des doigts bienveillants, les noyaux de cerises pleuvaient dans ma chambre à coucher, alternés de cacahouets, d’olives et de pépins de potirons.

(Rire des magistrats.)

BRIGE

Je demanderai au Tribunal la permission de ne pas m’associer à sa joie, que je comprends, mais que je ne saurais partager, pour des raisons qui me sont propres.

PRÉSIDENT

Au fait ! Au fait !

PRÉSIDENT

La Société avait raison.

BRIGE

Cent fois ! Aussi, ayant, sans récriminations, payé les frais du procès, assignai-je en référé la Commission de l’Exposition qui me dit : « Je ne vous connais pas ; je ne sais pas ce que vous voulez me dire. J’ai passé moi, Exposition, des contrats synallagmatiques avec les concessionnaires de terrains, contenus, circonscrits, enfermés à l’intérieur de mes palissades. Est-ce votre cas ? Ai-je pris avec vous des engagements que je n’ai pas tenus ? — Non ? — Eh bien, qu’est-ce que vous me chantez ?

Si la Ville de Paris a méconnu son devoir en me laissant le pouvoir de concéder un droit, prenez-vous-en à elle et laissez-moi tranquille. »

190

LA BRIGE

Les soldats et le peuple, les dimanches de beau temps, s'attablent aux terrasses des cabarets.

PRÉSIDENT

L'Exposition avait raison.

BRIGE

Tellement raison que, pas une minute, l'idée ne me vint de discuter. Ayant donc, pour la seconde fois, acquitté le montant de la carte, j'assignai en référé la Ville de Paris qui me dit... — car cette histoire, en vérité, a l'air d'un refrain de ballade, d'une scie de café-concert ! — ... qui me dit : « Je ne vous connais pas ; je ne sais pas ce que vous voulez me dire. J'ai, moi, Ville de Paris, moyennant une somme de..., cédé à Tailleboudin, votre propriétaire, un terrain que je possédais avenue de La Motte-Picquet, avec droit, pour lui, d'y bâtir un immeuble et d'en tirer des revenus. Vous appelez-vous Tailleboudin ! Avons-nous fait affaire ensemble ? Hein ? Non ? Alors, qu'est-ce que vous réclamez ? — Si votre appartement a cessé de vous plaire, allez demeurer ailleurs et laissez-moi tranquille. »

195

200

205

BRIGE

Parbleu ! — Aussi, beau d'opiniâtreté, assignai-je en référé Tailleboudin, mon propriétaire...

PRÉSIDENT

... Qui vous dit : « Je ne vous connais pas... »

BRIGE

Au contraire !... qui me dit : « Je vous connais ! Vous êtes un joyeux far-²¹⁰
 ceur, et tout cela c'est des trucs pour ne pas payer le terme. Eh bien,
 mon garçon, ça ne prend pas. Des pépètes ou la saisie ; allez, allez ! » En
 vain j'objectai : « Permettez ! l'article 1719 qui régit les contrats de
 louage oblige le propriétaire à entretenir sa maison en parfait état de
 service. » — « Je me moque, répondit cet homme, de l'article 1719, car ²¹⁵
 l'article 1725 dit que le propriétaire n'est nullement responsable du
 trouble apporté par des tiers dans la jouissance de la chose louée.
 L'avenue de La Motte-Picquet n'est pas à moi. Alors ?... C'est au Conseil
 d'État à trancher la question. Si vous n'êtes pas satisfait, allez vous
 plaindre à lui et laissez-moi tranquille. » ²²⁰

PRÉSIDENT

Votre propriétaire est un homme de bon sens qui vous donnait un ex-
 cellent conseil. Il fallait en effet constituer avoué, puis, devant le Conseil
 d'État, assigner la Ville de Paris qui aurait assigné à son tour la Société
 des Transports Électriques, sauf le recours de cette Société contre la
 Commission de l'Exposition, avec le Ministre du Commerce comme ci-
 vilement responsable. C'était bien simple ! ²²⁵

(Au substitut.)

PRÉSIDENT

Les gens sont extraordinaires ; ils se noieraient dans un verre d'eau.

(À la Brige.)

PRÉSIDENT

Bref ?

BRIGE

Bref, il résultait de l'anecdote, que tout le monde étant dans son droit, je me trouvais être dans mon tort sans avoir rien fait pour m'y mettre.

230

BRIGE

Ici le président exprime d'un geste vague le regret de l'homme qui n'y peut mais.

BRIGE

C'est alors que j'imaginai de me plonger dans le faux jusqu'au cou afin d'être aussitôt dans le vrai, puisque neuf fois sur dix, la Loi, cette bonne fille, sourit à celui qui la viole.

235

PRÉSIDENT

Au nom de la Justice, devant laquelle vous êtes, je vous rappelle au respect de la Loi.

BRIGE

La Justice n'a rien à voir avec la Loi, qui n'en est que la déformation, la charge et la parodie. Ce sont là deux demi-sœurs qui, sorties de deux pères, se crachent à la figure en se traitant de bâtardes et vivent à coupleaux tirés, tandis que les honnêtes gens, menacés par les gendarmes, se tournent les pouces et le sang en attendant qu'elles se mettent d'accord.

240

(, exaspéré.)

SUBSTITUT

Un mot de plus ; je requière contre vous la juste application de la peine.

BRIGE

De laquelle ?... Vous prenez les gens pour des enfants. L'article 222 ne prévoit et ne punit que l'outrage aux magistrats. Pour ce qui est de la Loi elle-même, j'ai le droit d'en penser ce que je veux et de dire tout haut ce que j'en pense. 245

PRÉSIDENT

En tout cas, vous n'êtes pas ici à la Chambre des Députés. Vous vous moquez du monde ! L'article 330...

BRIGE

L'article 330 punit de trois mois à deux ans quiconque s'est rendu coupable d'outrage public à la pudeur ; je le connais aussi bien que vous. 250

PRÉSIDENT

À ce compte, aussi bien que moi, vous savez qu'il s'applique à vous comme à tout autre.

BRIGE

En principe, oui ; en l'espèce, non.

PRÉSIDENT

Comment non ? L'acte qui consiste à se mettre nu devant la foule ne constitue pas le délit d'outrage à la pudeur ? 255

BRIGE

Oui, en principe ; non, en l'espèce.

PRÉSIDENT

Parce que ?

BRIGE

Parce que l'outrage n'est l'outrage que s'il est effectué, consommé, accompli, dans les conditions de publicité exigées par le législateur.

260

PRÉSIDENT

Encore une fois, treize mille six cent quatre-vingt-sept personnes...

SUBSTITUT

C'est trop commode !

BRIGE

Trop commode !... Est-ce que je l'ai mis à la fenêtre, mon derrière ?... exposé au soleil comme un melon pas mûr ?... « Nous avons distingué, dit l'huissier Legruyère, au fond d'un appartement ... » — Ce qui est trop commode, monsieur, c'est de s'emparer du bien des autres et d'en user comme du sien ; c'est de leur carotter leur monnaie sous le prétexte mensonger d'assurer leur droit au sommeil, à l'intimité et au repos, en vertu d'un pouvoir dont on ne dispose pas ; délit prévu et puni par l'article 405.

265

270

PRÉSIDENT

Ah ça, mais vous connaissez le Code...

(, souriant.)

BRIGE

... Comme un simple malfaiteur. Il est même inouï de penser que la connaissance du Code et la crainte de ses conséquences constituent le seul terrain commun aux gens de bien et à la crapule.

(Mouvement du président.)

BRIGE

Oh ! monsieur le Président, pardon : il faudrait cependant s'entendre et régler à chacun son compte. ²⁷⁵

(Tirant un papier de sa poche)

BRIGE

: De l'exploit d'huissier que voici, — car si vous avez, vous, le constat qui me condamne, j'ai, moi, celui qui m'innocente, — il résulte que mon logement, situé cinq mètres au-dessus du niveau de la rue, en face d'un terrain non construit, échappe au regard des passants et, plus encore, à celui des voisins, par la raison qu'il n'y en a pas. Il faut donc que les mé-²⁸⁰contents qui se plaignent d'avoir vu mon derrière aient accompli des prodiges et payé dix sous pour le voir, et alors de quoi se plaignent-ils puisque je le leur ai montré ?

SUBSTITUT

Vous compliquez la question à plaisir. Vous savez bien que la Justice et l'Administration font deux. ²⁸⁵

BRIGE

De quoi ?... Je vous défie de le dire.

PRÉSIDENT

Vos démêlés avec la Ville ne sont pas du ressort de la Correctionnelle. Si vous avez à vous plaindre des bureaux, prenez-vous-en à eux...

LA BRIGE

La Justice n'a rien à voir avec la Loi...

290

BRIGE

... et laissez-nous tranquilles ; je prévoyais l'objection. Il est malheureusement fâcheux que les bureaux, alliés comme larrons en foire quand il s'agit de faire casquer le contribuable, excipent de leur incompétence et se cachent les uns derrière les autres, sitôt qu'il est question de lui régler son dû... En ce qui me concerne, voici : quitte avec les contribu-
tions, ayant, par conséquent, payé de mes deniers le droit de respirer —
que Dieu me donna pour rien — puis-je, oui ou non, si j'ai trop chaud,
tenir mes fenêtres ouvertes ?

295

PRÉSIDENT

Oui.

BRIGE

Dans un logement qui est le mien, puisque j'en acquitte les termes,
puis-je, oui ou non, si je perds deux sous, me baisser pour les ramasser ?

300

PRÉSIDENT

Oui.

BRIGE

Dans ce même logement, puis-je, oui ou non, si la fantaisie m'en prend, me déguiser en Mexicain ?

PRÉSIDENT

Oui.

305

PRÉSIDENT

Oui.

BRIGE

Et en Écossais ?

(, avec éclat.)

SUBSTITUT

Non !

BRIGE

Non ?

SUBSTITUT

Non !

310

BRIGE

Voilà du nouveau, et voici une drôle de Justice, qui, mise au pied du mur, forcée par la Logique, en arrive à se prononcer entre la Turquie et l'Écosse, au risque d'amener des complications et de troubler sur ses assises l'équilibre européen.

SUBSTITUT

C'est bon ! Assez ! Cela suffit ! Je vous vois venir avec vos gros sabots, vos histoires de deux sous et de jupe écossaise qui se soulève sous les courants d'air. M. le président a dit vrai : vous êtes venu ici pour vous moquer du monde. 315

LE SUBSTITUT

Cela suffit !

BRIGE

Du monde, non, mais de la Loi, qui a bien tort de crier au scandale quand un bon garçon comme moi se borne à la châtier en riant. Gare, si un jour les gens nerveux s'en mêlent ! lassés de n'avoir pour les défendre contre les hommes sans justice qu'une Justice sans équité, éternellement préoccupée de ménager les vauriens, et toujours prête à immoler le bon droit en holocauste au droit légal dont elle est la servante à gages ! 320
325

BRIGE

Cependant, depuis un instant, le président est entré en conférence avec ses deux assesseurs. La Brige ayant achevé, le substitut se lève, d'un mouvement exaspéré ; mais le président, d'un geste pacificateur, le calme et l'invite à se rasseoir. Après quoi : 330

PRÉSIDENT

La cause est entendue.

(Il prononce.)

PRÉSIDENT

« Le Tribunal, après en avoir délibéré ;

PRÉSIDENT

« Attendu qu'il résulte du constat de Legruyère, huissier, et de plaintes au nombre imposant de treize mille six cent quatre-vingt-sept, que La Brige, au mépris des lois sur la décence, a découvert, mis à jour et publi-³³⁵quement révélé une partie de son individu destinée à demeurer secrète ;

PRÉSIDENT

« Attendu que le prévenu, tout en reconnaissant l'exactitude des faits qui font l'objet de la poursuite, objecte du droit absolu, dévolu à tout locataire, d'user à sa convenance d'un logis qui est le sien, et, notamment, de s'y dépouiller de tout voile si le caprice lui en vient, à condition, bien³⁴⁰ entendu, de n'être une cause de scandale pour les voisins ni les passants, ce qui est précisément son cas ;

PRÉSIDENT

« Attendu que La Brige, contraint et forcé, par les exigences de l'été, de tenir ses fenêtres ouvertes, donc de livrer sa vie privée au contrôle d'une foule indiscrete et goguenarde, prétend que son domicile est de-³⁴⁵venu l'objet d'une violation de tous les instants : argument d'autant plus sérieux que si le premier venu est en droit de plonger chez les particuliers et de regarder ce qui s'y passe du haut d'un trottoir surélevé, il peut procéder logiquement à l'accomplissement de la même opération au moyen d'une échelle, d'une perche, d'une corde à nœuds ou de tout³⁵⁰ autre appareil gymnastique, et que, dès lors, l'intimité du chez-soi devient un mot vide de sens ; ...

BRIGE

C'est clair comme le jour.

BRIGE

L'huissier.

(, *prononçant.*)

PRÉSIDENT

« Attendu qu'il n'est rien au monde de plus complètement sacré, de
plus parfaitement inviolable, que la maison du prochain ; que Cicéron
promulgue cette vérité première et qu'il y a lieu de tenir compte du sen-
timent de ce jurisconsulte ; ... » 355

PRÉSIDENT

L'HUISSIER. — Silence !

BRIGE

Parfaitement !... C'est dans le pro domo : « Quid est sanctius, quid est
omni religione ... » 360

PRÉSIDENT

Je vais vous faire mettre à la porte.

BRIGE

Mille pardons !

(, *prononçant.*)

PRÉSIDENT

« Mais d'autre part.

PRÉSIDENT

« Considérant que la Loi, en dépit de ses lâchetés, traîtrises, perfidies, 365
infamies, et autres imperfections, n'est cependant pas faite pour que le
justiciable en démontre l'absurdité, attendu que s'il en est, lui, person-
nellement dégoûté, ce n'est pas une raison suffisante pour qu'il en dé-
goûte les autres ; ... »

PRÉSIDENT

« Considérant qu'à priori un gredin qui tourne la Loi est moins à 370
craindre en son action qu'un homme de bien qui la discute avec sagesse
et clairvoyance ;

PRÉSIDENT

« Considérant qu'en France, comme, d'ailleurs, dans tous les pays où
sévit le bienfait de la civilisation, il y a, en effet, deux espèces « de
droit », le bon droit et le droit légal, et que ce modus vivendi oblige les 375
magistrats à avoir deux consciences, l'une au service de leur devoir,
l'autre au service de leurs fonctions ;

PRÉSIDENT

« Pour ces motifs :

PRÉSIDENT

« Déclare La Brige bien fondé en son système de défense... »

BRIGE

Bravo !

380

PRÉSIDENT

« ... l'en déboute cependant ;... »

SUBSTITUT

Très bien !

PRÉSIDENT

« ... et, lui faisant application de l'article 330 et du principe « tout cela durera bien autant que nous », le condamne à treize mois d'emprisonnement, à 25 francs d'amende et aux frais. »

385

PRÉSIDENT

L'audience est levée.

BRIGE

— J'en appelle à la postérité !